



Enseignement du ski en trace parallèle pour IMC

Voici le calendrier des cours. Nous nous réjouissons de vous transmettre et de partager notre passion de la glisse.

Présentation : Notre méthode de ski se pratique sans chasse-neige. Nous l'avons élaborée en étroite collaboration avec des professeurs d'Ecoles de ski du Valais et des Grisons. Sur la piste, des thérapeutes spécialisés, des professeurs de ski et des moniteurs dispensent l'aide thérapeutique nécessaire à chaque skieur IMC jusqu'à ce qu'il maîtrise complètement la technique et puisse s'adonner aux joies du ski sur les pistes de son choix.

Cours pour thérapeutes et moniteurs de ski

Cours I **Thyon - Veysonnaz**
6 (dès 14h00) -7-8 décembre 2018
Cours de base et perfectionnement
avec la participation du "Demo-Team"
Minimum 5 participants

Cours avec « Demo-Team »

Cours II **Thyon - Veysonnaz**
7-8-9 décembre 2018
" Demo-Team "Jeunes et Adultes IMC

Camp pour enfants et jeunes IMC Cours pour enfants IMC + 1 parent

Cours III **Thyon - Veysonnaz**
3 au 6 janvier 2019
Dès 7 ans sans les parents

Cours IV **Thyon - Veysonnaz**
11 (17h00) -12-13 janvier 2019
Base et perfectionnement
De 4 à 16 ans

Cours de perfectionnement pour skieurs IMC

Cours V et VI
Valais central : samedi 2 février 2019
Les Paccots : samedi 16 février 2019
Perfectionnement après avoir suivi
un cours de week-end

Lisez attentivement les conditions d'admission pour tous les cours :

Exigences au plan moteur pour skieurs atteints de troubles moteurs légers à moyens :

- 1) marcher de façon indépendante, même si l'aspect est anormal.
- 2) maintenir la position accroupie, genoux écartés.
- 3) rouler sur le dos et se rasseoir genoux fléchis.
- 4) à genoux, s'asseoir à gauche et à droite des talons.
- 5) s'asseoir de côté, puis se mettre debout en s'appuyant sur une main.

Développement cognitif permettant de suivre les consignes.

Comportement adéquat au sein d'un groupe.

Obligation d'avoir une assurance-accidents valable durant le cours.

Cours financés par la FONDATION SUISSE CEREBRAL : obligation de suivre chaque cours dans son intégralité.

Participants : minimum 6 skieurs IMC, maximum 12

DIRECTION DES COURS **Renseignements techniques**

Anne-Marie DUCOMMUN
Physiothérapeute - Instructeur NDT
Instructeur de ski pour IMC
Rue Mathurin Cordier 3, 1005 Lausanne
Tél. 079 566 94 59
aducommun@hotmail.com

SECRETARIAT 1 **Organisation**

Yves GENOUD
Ancienne Route de Sierre 21
3972 Miège
Tél. 027 456 31 55
yves.genoud@gmail.com

SECRETARIAT 2 **Toutes inscriptions**

Stéphanie CLIVAZ
Av. Bietschhorn 35
1950 Sion
Tél. 078 730 42 86
stephanie.clivaz@bluewin.ch